



Assemblée générale

Distr. générale
7 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Cinquième Commission
Point 136 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées

Rapport du Secrétaire général

1. On trouvera ci-après l'état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées, établi conformément aux directives concernant le fonds de réserve énoncées dans l'annexe à la résolution [42/211](#) de l'Assemblée générale.
2. Dans sa résolution [71/274](#), l'Assemblée générale a fixé le montant du fonds de réserve pour 2018-2019 à 40,5 millions de dollars. Dans sa résolution [72/262](#), elle a approuvé des dépenses pour un montant total de 39,4 millions de dollars imputé sur le fonds de réserve, ce qui laisse un solde de 1,1 million de dollars.
3. Les dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve (78,9 millions de dollars) sont répertoriées à l'annexe au présent rapport et représentent un dépassement de 77,8 millions de dollars par rapport au solde disponible du fonds, soit 1,1 million de dollars. Les montants indiqués pour chaque chapitre du budget correspondent à ceux que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandés lorsqu'il a examiné les différents états et projets de prévisions révisées.
4. Le Secrétaire général a proposé que les dépenses supplémentaires découlant de mandats nouveaux ou élargis soient financées au moyen des crédits déjà ouverts. Lors de l'exercice biennal en cours, il a été déterminé qu'un montant de 866 500 dollars pourra être financé par les moyens existants lors de l'établissement des états des incidences sur le budget-programme des projets de résolutions concernant : a) le rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement ; b) l'appel mondial pour une action concrète en vue de l'élimination totale du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et de l'application intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban ; c) la promotion du comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale ; d) la situation des droits de l'homme dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol (Ukraine). Lors de l'examen des incidences financières résultant de l'adoption de divers projets de résolutions par les grandes



commissions de l'Assemblée générale, il a été déterminé qu'un autre montant de 461 300 dollars pourra être financé au moyen des crédits déjà approuvés pour l'exercice biennal 2018-2019. Il ne sera toutefois pas possible de couvrir toutes les dépenses supplémentaires résultant de mandats nouveaux ou élargis compte tenu de l'importance des montants en jeu.

5. On se souviendra que, lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice 1994-1995, le Comité du programme et de la coordination avait émis des doutes sur l'utilité de considérer certains produits ou activités comme prioritaires ou non prioritaires et avait recommandé qu'il soit mis fin à cette pratique [voir [A/48/16 \(Partie II\)](#), par. 40]. L'Assemblée générale avait par la suite souscrit à la recommandation du Comité dans sa résolution [48/228](#), mettant ainsi fin à l'établissement d'un ordre de priorité pour les éléments de programme présentés dans le budget-programme. Étant donné que le mode de présentation du budget ne contient plus d'information relative à l'établissement d'un ordre de priorité approuvé par les États Membres, la décision de diminuer ou de réaffecter le montant des ressources allouées à tel ou tel élément de programme selon qu'il est ou non prioritaire, notamment de reporter, d'annuler ou de réduire des activités prescrites, nécessiterait l'approbation de l'Assemblée.

6. Le montant total des dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve (78,9 millions de dollars), selon la répartition présentée dans le tableau ci-après, repose sur les recommandations formulées par le Comité consultatif au moment de l'établissement de la version définitive du présent rapport.

Répartition des dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve, par chapitre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Montant^a</i>
001 – Politiques, direction et coordination d'ensemble	15 530,5
002 – Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	1 964,8
003 – Affaires politiques	267,1
004 – Désarmement	619,8
005 – Opérations de maintien de la paix	2 315,4
008 – Affaires juridiques	11 513,6
014 – Environnement	348,3
018 – Développement économique et social en Afrique	964,5
019 – Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	1 065,5
021 – Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	231,7
024 – Droits de l'homme	16 583,8
028 – Information	61,1
029A (2019) – Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	2 138,8
029B (2019) – Département de l'appui opérationnel	6 682,0
029F – Administration (Genève)	183,5
029H – Administration (Nairobi)	765,5
033 – Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	17 631,0

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Montant^a</i>
034 – Sûreté et sécurité	29,0
Total	78 895,9

^a Déduction faite des contributions du personnel et aux taux retenus dans les crédits ouverts pour l'exercice biennal 2018-2019.

7. Compte tenu de ce qui précède, et sous réserve de l'examen par l'Assemblée générale des propositions du Secrétaire général et des recommandations correspondantes du Comité consultatif, l'Assemblée est priée d'examiner les dépenses découlant des mandats nouveaux ou élargis à imputer éventuellement sur le fonds de réserve, comme indiqué ci-dessus.

Annexe

Propositions et modifications concernant le fonds de réserve

(En milliers de dollars des États-Unis)

Solde du fonds de réserve, comme indiqué dans la résolution 72/262 de l'Assemblée générale	1 100,0
Solde disponible	1 100,0

Prélèvements éventuels	Proposition du Secrétaire général	Montant à imputer sur les crédits déjà ouverts	Recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires		Recommandations de la Cinquième Commission ^a	Montant à imputer éventuellement sur le fonds de réserve ^b
Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 : garantir à chacun un avenir meilleur (A/72/124-E/2018/3)	13 571,8	—	—	—	—	13 571,8
État d'avancement de la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies (A/73/370 et A/73/370/Corr.1)	6 586,6	—	—	—	—	6 586,6
Travaux de rénovation de l'Africa Hall et nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba (A/73/355)	8 931,1	—	—	—	—	8 931,1
Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok (A/73/327)	4 484,5	—	—	—	—	4 484,5
État d'avancement du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/73/344)	6 594,9	—	—	—	—	6 594,9
Projet de rénovation du bâtiment nord de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Santiago (A/73/351)	676,7	—	—	—	—	676,7
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses trente-septième, trente-huitième et trente-neuvième sessions, ainsi qu'à sa vingt-huitième session extraordinaire (A/73/477) ^c	29 103,5	—	—	—	—	29 103,5
Dixième rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré (A/73/389)	2 138,8	—	—	—	—	2 138,8
Prévisions révisées relatives au Bureau du Défenseur des droits des victimes (A/73/412)	836,1	—	—	—	—	836,1
Prévisions budgétaires révisées relatives à l'administration de la justice (A/73/217 , tableau 13)	1 495,4	—	(277,4)	—	—	1 218,0
Prévisions budgétaires révisées relatives à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (A/73/402)	2 315,4	—	—	—	—	2 315,4
Incidences sur le budget-programme : effets des rayons ionisants (A/C.5/73/8) ^c	24,9	—	—	—	—	24,9
Incidences sur le budget-programme : convocation d'une conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive (A/C.5/73/10 et A/C.5/73/10/Corr.1) ^c	961,6	—	—	—	—	961,6

<i>Prélèvements éventuels</i>	<i>Proposition du Secrétaire général</i>	<i>Montant à imputer sur les crédits déjà ouverts</i>	<i>Recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	<i>Recommandations de la Cinquième Commission^a</i>	<i>Montant à imputer éventuellement sur le fonds de réserve^b</i>
Incidences sur le budget-programme : favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale (A/C.5/73/9) ^c	206,7	221,0	–	–	206,7
Incidences sur le budget-programme : appel mondial pour une action concrète en vue de l'élimination totale du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et de l'application intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (A/C.5/73/15) ^c	447,5	73,9	–	–	447,5
Incidences sur le budget-programme : situation des droits de l'homme dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol (Ukraine) (A/C.5/73/14) ^c	79,2	26,0	–	–	79,2
Incidences sur le budget-programme : rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/C.5/73/17) ^c	323,4	545,6	–	–	323,4
Incidences sur le budget-programme : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (A/C.5/73/16) ^c	267,1	–	–	–	267,1
Incidences sur le budget-programme : rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-dixième session (A/C.5/73/12) ^c	128,1	–	–	–	128,1
Total	79 173,3	866,5	(277,4)	–	78 895,9
Déficit					(77 795,9)

^a À déterminer.

^b Déduction faite des contributions du personnel et aux taux retenus dans les crédits ouverts pour l'exercice biennal 2018-2019.

^c Le Comité consultatif n'avait pas encore formulé ses recommandations au moment de l'établissement de la version définitive du présent rapport.